



Demandes de remboursement*

MOTIFS	AVIS	Pièces justificatives à fournir ¹
Inscription dans un autre établissement	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Certificat d'inscription + RIB</i>
Réussite à un concours (date de réussite postérieure à la date d'inscription)	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Notification de réussite au concours + RIB</i>
Raisons professionnelles	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Contrat de travail + RIB</i>
Inscription Pôle emploi, RSA, Mission locale... (incompatibilité avec le statut étudiant)	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Justificatif Pôle emploi, RSA, projet de contrat Mission locale... + RIB</i>
Raisons médicales	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Certificat médical (longue maladie, hospitalisation...) + RIB</i>
Etudiant extracommunautaire contraint de rejoindre son pays d'origine	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE 15/11	<i>Justificatif de refus de renouvellement du titre de séjour/visa + RIB</i>
Abandon d'une formation à distance FAD avec annulation ou maintien de l'inscription en présentiel	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE DEBUT DES COURS	<i>Lettre motivée + toute pièce à l'appui de la demande + RIB</i>
Convenances personnelles	Accord avec remboursement Si demande AVANT LE DEBUT DES COURS	<i>Lettre motivée + toute pièce à l'appui de la demande + RIB</i>
Difficultés personnelles avérées	Sous réserve des justificatifs	<i>Lettre motivée + toute pièce à l'appui de la demande + RIB</i>
Doctorat en cotutelle	Accord avec remboursement	<i>Certificat d'inscription dans l'Université partenaire + RIB</i>
Cours du soir et certification de langues	Accord selon situation	<i>Voir modalités sur le site de la CLEFF</i>

Sont exclus du remboursement les tarifs des Diplômes d'Université DU (à l'exception des préparations concours), les droits de la Formation à distance, les cas d'abandon du 2ème cursus (inscription dans une 2ème formation de ou hors Bordeaux Montaigne), les Auditeurs libres.

*23€ sont retenus du remboursement pour frais de gestion.

Après le 15/11, aucun remboursement ne sera effectué.
Le traitement de la demande d'annulation d'inscription interviendra dans un délai de 2 à 3 mois

¹ Toute pièce doit être fournie dans les 30 jours après la demande sous peine d'annulation de celle-ci.